

# PASSAGE DE L'HORLOGE

Les ruelles du Quartier de l'Horloge sont l'équivalent des **passages parisiens, copropriétés privées mais ouvertes au public** la journée. Au dessus des boutiques se trouvent les logements.

Le **Passage de l'Horloge**, rare tentative de reproduire le succès des merveilleux passages parisiens du XIX siècle, **a disparu**. Il ne reste que trois entrées monumentales.

La **galerie marchande** avait été créé en deux tronçons, le premier partant de la Piazza Beaubourg et traversant les immeubles dans l'axe nord sud vers la rue Bernard de Clairvaux et le second, sa prolongation en forme de T, reliant l'autre côté de la rue Bernard de Clairvaux avec, à l'ouest la rue Saint-Martin et à l'est la rue Brantôme.

La disparition du supermarché ASECO, et de la galerie marchande devenue moribonde au début des années 90, a eu raison de ce passage de près de 7m de large et d'environ 90m de longueur. Leroy Merlin, en investissant l'ensemble des 6000 m2 de part et d'autre du passage, l'a **privatisé** de fait et les verrières ont été bouchées pour devenir des exutoires de fumées situés au milieu de la cour de l'école maternelle Brantôme. La seconde partie du passage n'a pas connu un sort bien plus heureux, avec la fin douloureuse de la résidence service Les Hespérides et sa **fermeture** au public.

**Propriété de l'ensemble des copropriétaires de l'association syndicale du Quartier de l'Horloge (ASLQH) les conditions de l'usage privatif de ces espaces communs restent à éclaircir.**

Le site de la [Mairie du 3e](#) évoque, depuis de nombreuses années des mesures dérogatoires concernant la sécurité incendie de ce quartier. Pourtant cette information ne trouve pas de justification dans le permis de construire des sept immeubles rue [Rambuteau](#) et rue Saint-Martin.

En réalité les charges d'entretien de ces ruelles ne coûte que quelques centaines d'euros par an à chaque résident. Jean-François Leroux, le chef de projet de la COGEDIM, qui oeuvra comme promoteur, affirme que le quartier a été conçu comme **un ensemble fermé volontairement aux voitures**. Ainsi rien n'y est laissé au hasard, mais bien le fruit d'une **réflexion urbanistique avant-gardiste** et déterminée. La lourdeur des charges est, en réalité, uniquement due à des problèmes de gestion, en rien à des défauts de conception. Car l'équilibre entre les commerces et les habitants est défavorable à ces derniers. Et les gestionnaires institutionnels représentant les [banques propriétaires](#), Natixis, BPCE, BNP Paribas et la Société Générale, semblent peu soucieux des intérêts (sic) des résidents.

Pourtant **le seul respect des règles de gouvernance** de cet ensemble immobilier permettrait une juste répartition des charges de copropriété. Une injustice qui dure depuis plus de 30 ans!

Le Passage de l'Horloge a, quant à lui, disparu.

DEFINITION

Source: *Wikipedia*

*Les [passages couverts](#) de Paris sont un ensemble de voies tracées au milieu des immeubles, abritant le plus souvent des galeries commerciales. La plupart des passages couverts furent construits dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, afin d'abriter une clientèle aisée des intempéries et de proposer le plus souvent un ensemble de commerces variés. Paris comptera jusqu'à 150 passages couverts dans les années 1850 et exportera le modèle vers plusieurs autres villes en France puis à l'étranger à la fin du xix<sup>e</sup> siècle.*